

On commence doucement

LA ou LE RGPD ?

R pour .....

G pour .....

P pour .....

D pour .....



25 MAI 2018

**Règlement  
Général sur  
la Protection  
des Données**

La protection des  
données en droit français,  
ça date de quand ?

# LA PROTECTION DES DONNÉES... PUIS LE RGPD

1978 : première loi française qui inscrivait déjà certaines obligations majeures reprises par le RGPD

2018 : le RGPD est venu donner une dimension européenne à la protection des données, avec un texte unique et (presque) à jour des nouvelles technologies



Son objectif consiste à réglementer le traitement des **données à caractère personnel** que ce traitement soit automatisé ou non .

On entend par traitement : la collecte, l'enregistrement , la conservation, la modification, la consultation, l'extraction, l'utilisation ou la transmission de données .



Il faut savoir que nous émettons une grande quantité de données personnelles, sans même parfois nous en rendre compte

Ces données sont ensuite collectées par différents acteurs ( les entreprises ou même des particuliers) , qui vont les traiter de différentes manières dans le but d'en tirer un profit . Cela explique que nos données soient si convoitées : elles ont en réalité beaucoup de valeur...



Mais une donnée à caractère  
personnelle, c'est quoi ?

Une donnée à caractère personnel est une donnée relative à une personne identifiée ou identifiable.

On peut distinguer :

- Les informations directes comme : .....
- Les informations indirectes comme : .....



N'oublions pas la notion de **données sensibles** :

Ces données bénéficient d'une protection particulière car elles touchent à des informations qui peuvent donner lieu à de la discrimination ou à des préjugés



A noter que vous avez des droits dès qu'il y a collecte de données.

Un droit :

- D'Accès
- D'effacement
- D'information : on vous informe de la collecte
- De limitation : mettre de coté une photo tant que la demande de suppression n'a pas été acceptée
- D'opposition : on refuse de recevoir des pubs
- De portabilité : Si on demande à Facebook de nous rendre nos données , dans le moins qui suit , elles doivent être rendues dans un format exploitable
- De Rectification



Du coup le RGDP  
s'applique .....

## OBJECTIFS DU RGPD ?

**Crédibiliser** la réglementation en matière de protection des données par des sanctions



## OBJECTIFS DU RGPD ?

**Crédibiliser** la réglementation en matière de protection des données par des sanctions



**Donner plus de poids** aux citoyens européens concernant leurs données personnelles par le renforcement de leurs droits



## OBJECTIFS DU RGPD ?

**Crédibiliser** la réglementation en matière de protection des données par des sanctions



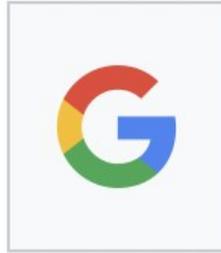
**Donner plus de poids** aux citoyens européens concernant leurs données personnelles par le renforcement de leurs droits



**Responsabiliser** les acteurs, en particulier les GAFAM

Les GAFAM ????

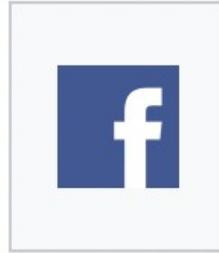
# Les GAFAM



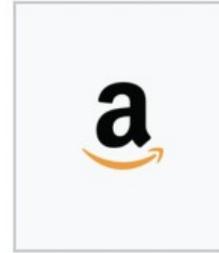
Google



Apple



Facebook



Amazon



Microsoft

## OBJECTIFS DU RGPD ?

**Crédibiliser** la réglementation en matière de protection des données par des sanctions



**Donner plus de poids** aux citoyens européens concernant leurs données personnelles par le renforcement de leurs droits



**Responsabiliser** les acteurs, en particulier les GAFAM



**Harmoniser** les règles au sein de l'UE : **internet n'a pas de frontières !**

Des sanctions :  
Pourquoi ? Comment ?

Diverses sanctions sont possibles allant d'un simple rappel à l'ordre aux amendes. Pour les entreprises, la mise en conformité dans un délai donné est souvent ajouté à toute sanction mais peut également être la seule contrainte imposée à l'entreprise suite à un contrôle .



A noter que l'âge de la majorité numérique est fixé à 16 ans dans le cadre européen mais avec une certaine liberté est laissée à chaque état pour le définir.

En France, on est à 15 ans

A l'issue de contrôle ou de plaintes, des sanctions peuvent être prononcées par la CNIL à l'égard d'une entreprise ou même d'un particulier . Le montant des sanctions pécuniaires peut s'élever à 20 millions d'euros ou à 4 % du chiffre d'affaire de l'entreprise ( Google fut condamné à 100 millions d'euros d'amende en décembre 2020)



En conclusion

# Que vous vous sentiez concerné ou pas, le RGPD :

- existe pour vous protéger sans que vous en soyez conscient
- oblige les acteurs collectant vos données à être transparents
- Vous donne de nombreux droits afin de gérer vos données comme vous le souhaitez

